

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20201125-D202081-DE
Regu le 26/11/2020

délibération :
D_2020_8_1

L' an deux mille vingt, le mercredi 25 novembre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 17 Novembre 2020

Présents : 17

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul , Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur GRENIER Patrick, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Monsieur DOUET Anthony, Madame CORBIN Manitraritiana

Votants : 19

**Objet : Installation du
nouveau Conseil Municipal**

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Madame MONTEGU Bénédicte
Madame PRUDHOMME Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie

Absent(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre

Excusé(s) : Madame PRUDHOMME Cécile

Secrétaire de Séance : Monsieur Rémi SARRAT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a reçu en date des 25 octobre 2020 et 8 novembre 2020 un courrier de Monsieur Alain THOMAS et de Madame Catherine DE SILVESTRI l'informant de leur démission de leur mandat de Conseil Municipal.

Conformément aux règles édictées à l'article L270 du Code Electoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le Conseiller Municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Ainsi **Monsieur Anthony DOUET** est donc appelé à remplacer Monsieur Alain THOMAS et **Madame Manitraritiana CORBIN** est appelée à remplacer Madame Catherine DE SILVESTRI au sein du Conseil Municipal.

En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 25 mars 2020 et conformément à l'article L270 du Code Electoral **Monsieur Anthony DOUET et Madame Manitraritiana CORBIN** sont installés dans leur fonction de Conseiller Municipal.

Le tableau du Conseil Municipal est mis à jour en conséquence et Madame la Préfète sera informée de cette modification.

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 25/11/2020, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 26/11/2020

